



SYSTEME OUEST AFRICAIN D'ACCREDITATION (SOAC) WEST AFRICAN ACCREDITATION SYSTEM (WAAS)

COCODY-ANGRE-II PLATEAUX, 8ème TRANCHE Abidjan, Côte d'Ivoire
www.soac-waas.org / info@soac-waas.org / +225 22 45 64 06 / +225 86 04 62 90

ATTESTATION D'ACCREDITATION N° ES19001

Convention N° SOAC-ES19001

Le Système Ouest Africain d'Accréditation (SOAC) atteste que :

SOCIETE BURKINABE DES FIBRES TEXTILES (SOFITEX)

01 BP 147 BOBO-DIOULASSO 01 - BURKINA FASO

Satisfait aux exigences de la norme **ISO/IEC 17025 :2005**

Pour les activités d'essais en **TEXTILE- COTON**

Réalisées par :

**Laboratoire de Technologie du Coton Fibre / Service Classement et Contrôle
Qualité**

01 BP 147 Bobo-Dioulasso 01 - Burkina Faso

2744 Avenue William PONTY

+226 20973650

www.sofitex.bf

Les activités d'essais objet de l'accréditation sont définies dans l'annexe technique jointe.

La présente attestation est valable du **21/10/2019** au **30/11/2020**.

Fait à Abidjan, le 21/10/2019

Le Directeur Général

Marcel GBAGUIDI



L'accréditation suivant la norme internationale ISO/IEC 17025 démontre une compétence technique pour un domaine d'application défini et le fonctionnement d'un système de gestion de la qualité d'un laboratoire (cf. Communiqué conjoint ISO/ILAC/IAF d'avril 2017).

La portée d'accréditation à jour et sa validité doivent être vérifiées sur le site du SOAC (www.soacwaas.org).

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de son annexe technique.



ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° ES19001

L'entité juridique ci-dessous désignée :

**SOCIETE BURKINABE DES FIBRES TEXTILES
(SOFITEX)**

01 BP 147 BOBO-DIOULASSO 01 - BURKINA FASO

est accréditée par le Système Ouest Africain d'Accréditation (SOAC) selon la norme
ISO/IEC 17025 :2005 pour son laboratoire d'essais :

**LABORATOIRE DE TECHNOLOGIE DU COTON FIBRE / SERVICE CLASSEMENT ET
CONTRÔLE QUALITE**

01 BP 147 Bobo-Dioulasso 01 - Burkina Faso

2744 Avenue William PONTY

+226 20973650

www.sofitex.bf

Unité technique concernée : **LABORATOIRE DE TECHNOLOGIE DU COTON FIBRE**

L'accréditation est accordée selon le domaine suivant : **TEXTILE- COTON**

Elle porte sur : voir page suivante.



Unité technique : LABORATOIRE DE TECHNOLOGIE DU COTON FIBRE

Activités d'essais accréditées

Objet soumis à analyse ou essai	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Fibre de coton	Indice Micronaire	La mesure est réalisée sur un échantillon de poids donné placé dans une chambre de volume connu dans laquelle circule un courant d'air de débit et de pression fixe. La pression résiduelle d'air qui traverse le tampon de fibres est proportionnelle à la surface extérieure moyenne des fibres dans la chambre.	ASTM D 5867
	Longueur et Uniformité des longueurs	Mesure optique des longueurs et de l'uniformité des longueurs de fibres après broissage.	
	Ténacité	L'échantillon de fibres pris dans un système de maintien et de prélèvement est serré dans des pinces de traction. Le déplacement pas à pas d'une des deux pinces permet l'allongement puis la rupture des fibres qui est enregistrée par une jauge de contrainte.	
	Colorimètre : le degré de jaune et la réflectance	Mesure du jaune : l'échantillon plaqué contre une vitre soumis à éclaircissement connu donné par deux lampes. Réflectance : deux diodes analysent les caractéristiques de lumière réfléchiée par l'échantillon.	

Fait à Abidjan, le 21/10/2019

Marcel GBAGUIDI
Le Directeur Général



La présente annexe technique est valable du **21/10/2019** au **30/11/2020**.

Cette annexe technique pourra faire l'objet de modifications par avenant de la part du SOAC.
Elle annule et remplace toute annexe technique antérieure, à compter de la date de début de validité mentionnée ci-dessus.
L'organisme accrédité doit conserver les annexes techniques périmées conformément à ses dispositions et dans le respect des exigences réglementaires et légales.